



AMBASSADE DE FRANCE AU CHILI  
SERVICE ECONOMIQUE

Santiago du Chili, le 1<sup>er</sup> octobre 2018

Rédigé par : Florence Gonzalez

Revu par : Marc Legouy, CSE

**Développement de projets sur les marchés de l'eau et de l'assainissement au Chili**

*L'eau constitue un enjeu stratégique majeur au Chili, tant en termes de disponibilité de la ressource, que d'optimisation de son utilisation ou de sensibilité sociale sur le sujet, en particulier dans le nord du pays, zone aride où les besoins du secteur minier sont importants alors que les bassins s'épuisent.*

*Parallèlement, la **privatisation du secteur à partir des années 90** a permis d'augmenter les taux de couverture proches de 100% en zone urbaine, mais la concentration des droits entre les mains de quelques opérateurs et grands consommateurs limite aujourd'hui la marge de manœuvre du gouvernement pour répondre aux préoccupations sociales et environnementales du pays.*

*Dans ce contexte, le **Chili présente à la fois des défis et des opportunités pour nos entreprises**, traditionnellement très présentes sur ce marché, dans des domaines tels que la distribution et le traitement des eaux, la construction de stations de dessalement ou la valorisation des déchets des eaux usées.*

I. *Le marché de l'eau et de l'assainissement se caractérise au Chili par :*

**a. Une forte présence du secteur privé :**

Les droits d'utilisation de l'eau ont été privatisés à partir des années 90, au départ de façon très minoritaire dans les principales villes puis de manière prédominante (adoption d'une nouvelle Loi générale des services sanitaires en 1998). Aujourd'hui **l'Etat ne possède plus que 5% de participation** dans les grandes entreprises de services d'eau, par le biais de l'entité publique Corfo.

Les concessions (au nombre de 60) ont été attribuées pour des durées longues (30 ans) ou indéfinies, les 10 premières réalisant plus de 90% de la distribution d'eau. **Le groupe Suez prédomine avec 43% du marché**, étant actionnaire majoritaire de 4 entreprises, dont l'opérateur de l'agglomération de Santiago : Aguas Andinas. Les principaux autres intervenants sont le fonds de pension des enseignants de l'Ontario (OTPP, 31% du marché), le japonais Marubeni (8%), le conglomérat chilien Inversiones Aguas Rio Claro (5%), et l'entreprise colombienne Empresas Publicas de Medellin (EPM, 3,3%)

Il existe également des prestataires en zones rurales, organisés en coopératives (s/c groupements d'usagers), qui bénéficient du droit d'utilisation de la ressource en eau.

**b. Un état régulateur fort :**

Avec la privatisation du secteur, le rôle de l'Etat s'est recentré sur le contrôle et la réglementation, les principaux acteurs étant :

- le Ministère des travaux Publics et sa **Direction Générale des Eaux**, qui gèrent les ressources hydriques et sont chargés de la politique nationale de l'eau,
- le **Ministère de l'environnement**, responsable des études d'impact environnemental,
- la **Surintendance des services sanitaires (SISS)**, créée en 1990, qui contrôle la qualité et la continuité du service réalisé par les opérateurs, ainsi que le respect des normes d'émission d'effluents industriels.

**c. Un taux de couverture élevé :**

En zone urbaine, le taux de couverture en eau potable est proche de 100% et celui du tout-à-l'égout s'élève à près de 97%, positionnant le Chili au niveau des pays développés de l'OCDE. De plus, le traitement des eaux usées, qui n'était que de 20% en 2000, a atteint près de 100% dès 2012.

Dans la capitale, les unités d'El Trebal, La Farfana et Mapocho gérées par Aguas Andinas (groupe Suez), traitent près de 100% des eaux usées de la capitale.

*II. Les perspectives dans ce secteur au Chili sont importantes et diverses, parmi lesquelles :*

**a. Le rachat de concessions de service :**

Les droits d'eau ayant été attribués au secteur privé, la cession de droits se négocie entre opérateurs. Ainsi par exemple, deux opérateurs ont annoncé récemment la vente de leurs actifs chiliens : Empresas publicas de Medellin (Aguas de Antofagasta, 171.650 clients, montant estimé à plus de 700 MUSD) et l'opérateur singapourien Sembcorp, (35.000 clients, dans l'agglomération de la capitale).

**b. La construction de stations de dessalement d'eau de mer :**

Une dizaine d'unités ont été construites depuis le début des années 2000, essentiellement pour approvisionner le secteur minier et les populations. La première unité moderne a été construite en 2003 par Aguas de Antofagasta (aujourd'hui propriété de Empresas Publicas de Medellin), qui fournit environ 80% de l'eau potable d'Antofagasta (600.000 habitants), avec un objectif de 100% à terme. Dans le secteur minier, la station la plus grande est celle de **Minera Escondida**, du groupe australien BHP Billiton, inaugurée en 2018 (**2500l/s, investissement de 3,4 Mds USD**).

Une dizaine de projets sont également en cours ou prévus, principalement pour le secteur minier, pour répondre aux besoins de sites isolés et localisés dans des zones arides (nord du pays) et où la ressource en eau est rare ; on peut souligner en particulier trois projets d'envergure portés par :

- ✓ **L'acteur minier Spence à Antofagasta, propriété de BHP Billiton**, avec la construction et opération sur 20 ans d'une station de traitement de 1000l/s. Le projet a été attribué en août 2017 à un consortium conduit par le japonais Mitsui, pour un montant de 800 MUSD ;
- ✓ **L'entreprise publique Codelco pour sa mine Radomiro Tomic à Calama** (région d'Antofagasta). Un appel d'offres est actuellement en cours, pour une concession sur 20 ans de construction et exploitation d'une unité de dessalement de 1000 l/s et d'un réseau d'adduction de 170 km de conduites jusqu'à 3.300 m d'altitude (montant de plus d'1 Md USD) ;
- ✓ La société Emapac (investisseurs saoudiens) a obtenu la validation, en septembre 2018, des études d'impact environnemental pour construire **la plus grande unité de dessalement d'Amérique latine** dans la région d'Atacama (nord du pays), qui aura une capacité maximale de 2 630 l/s (estimation de plus de 3 milliards USD).

A terme (2028), selon un rapport de la commission chilienne du cuivre (Cochilco), les entreprises minières pourraient tripler leur consommation d'eau de mer.

**c. La valorisation des déchets liquides et organiques d'eaux usées:**

Entre 2009 et 2015, la production de boues issues du traitement des eaux usées a augmenté de 50%, passant de 464 à 698.000 m<sup>3</sup>, en particulier dans l'agglomération de Santiago (50% des boues) et celle du Bio Bio (au sud, 14%). La réglementation chilienne oblige les opérateurs à traiter ces boues.

A Santiago, **le groupe Suez (Aguas Andinas) valorise ces boues en produisant du gaz**, qui est réinjecté dans le réseau urbain, en plus de produire de l'énergie pour une utilisation interne et de fabriquer du compost pour l'agriculture.

La réglementation locale s'applique également au **traitement des eaux industrielles**. Les groupes Suez et Veolia ont remporté des contrats au Chili dans ce domaine, notamment dans le secteur minier. En 2017, **Veolia** a racheté l'acteur local Conade qui offre des solutions innovantes dans la valorisation énergétique des déchets. Par ailleurs, **le groupe français Séché** a racheté, également en 2017, l'entreprise locale SAN pour répondre aux besoins des secteurs minier et industriel dans le traitement de déchets dangereux, notamment liquides.